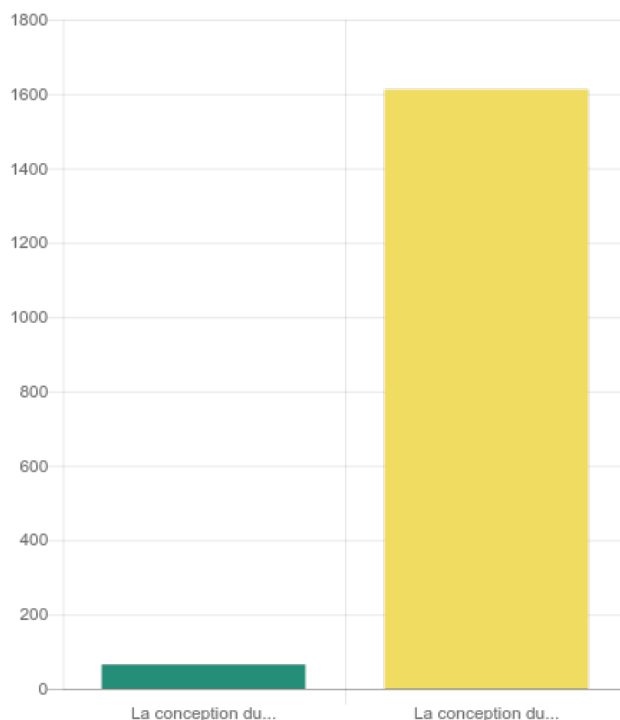




Quelle est votre vision de la Police Nationale ?

Question 1

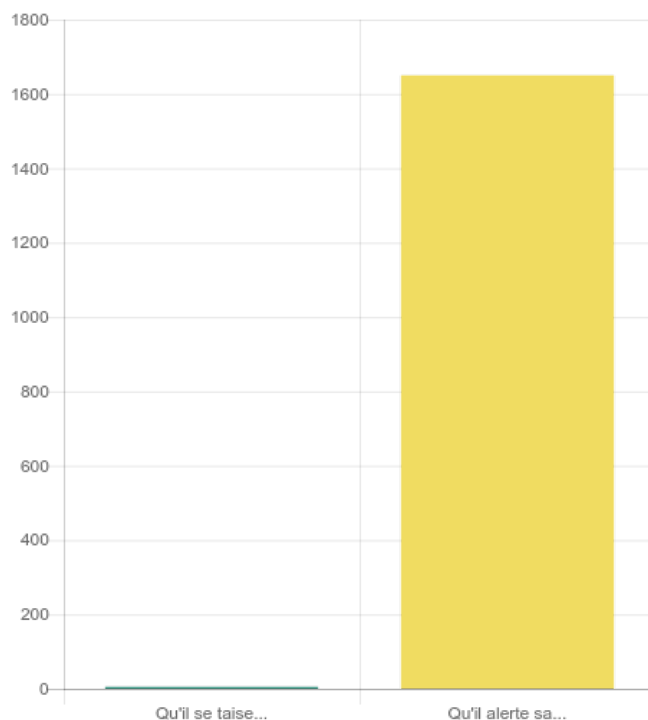
Quelle est votre conception du fonctionnaire et du devoir de réserve ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
La conception du fonctionnaire-sujet de Michel Debré : <i>"Le fonctionnaire est un homme de silence, il sert, il travaille et il se tait"</i> . En conséquence, le policier doit voir ses droits civiques limités par le devoir de réserve.	65	3.88 %
La conception du fonctionnaire-citoyen d'Anicet Le Pors qui lui reconnaît : <i>"en raison même de sa vocation à servir l'intérêt général et de la responsabilité qui lui incombe à ce titre, la plénitude des droits du citoyen"</i> . En conséquence, le policier doit pouvoir s'exprimer librement sur son institution, tout en ne compromettant ni le secret professionnel, ni le secret de l'enquête, ni le secret défense.	1612	96.12 %

Question 2

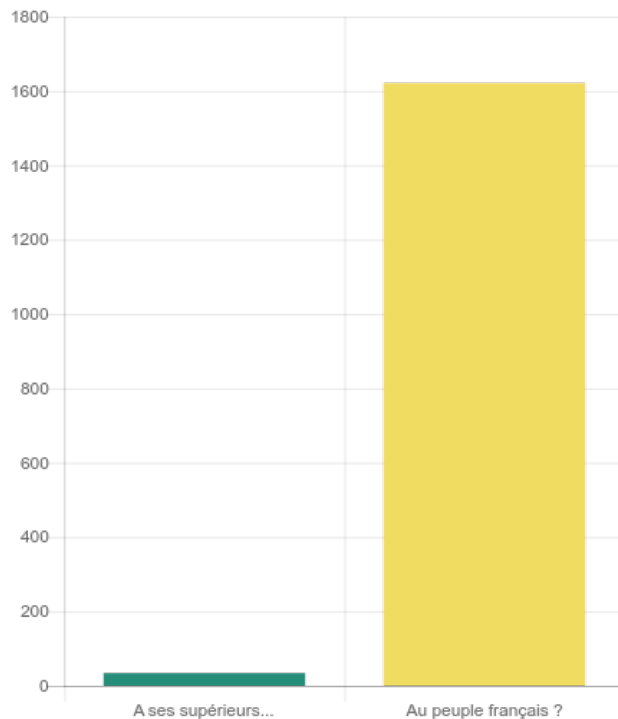
Quelle est l'exemplarité que vous attendez d'un fonctionnaire de police ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Qu'il se taise quand il constate des dysfonctionnements, des délits ou des crimes, commis en interne pour ne pas jeter l'opprobre sur l'institution Police nationale, ainsi les directeurs et les politiques, qui la dirigent ?	5	0.3 %
Qu'il alerte sa hiérarchie quand il constate des dysfonctionnements, des délits ou des crimes, commis en interne, pour qu'elle puisse y mettre. En cas d'inaction de celle-ci, agir par tous moyens légaux, y compris la médiatisation, pour forcer les directeurs et politiques qui dirigent la Police nationale à respecter les textes en vigueurs ?	1650	99.64 %

Question 3

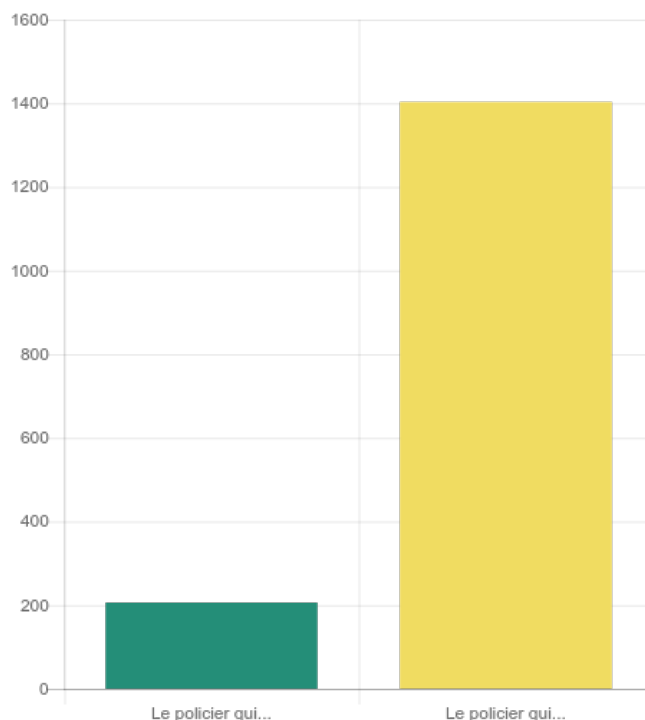
A qui doit aller la loyauté d'un policier ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
A ses supérieurs et au ministre de l'Intérieur ?	34	2.05 %
Au peuple français ?	1621	97.95 %

Question 4

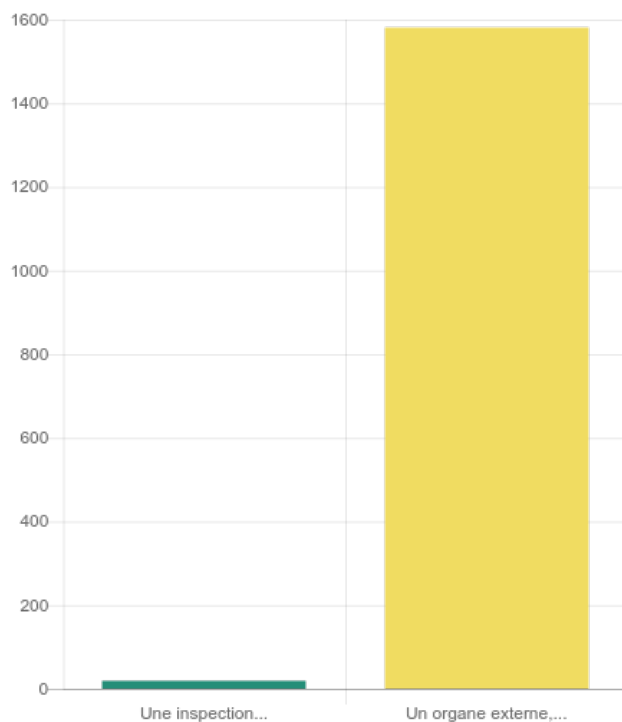
Qui porte atteinte au crédit et renom de la Police Nationale ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Le policier qui médiatise des dérives et dysfonctionnements internes , souvent en corrélation avec la commission de délit ou de crime, car sans son action de diffusion d'information, l'opinion publique n'aurait pas été au courant et donc il n'y aurait pas eu d'atteinte au crédit et au renom de l'institution ?	206	12.8 %
Le policier qui commet un délit ou un crime, ainsi que ses supérieurs hiérarchiques et politiques qui couvrent les dysfonctionnement et les dérives , car si jamais les Lois étaient appliquées au sein de l'institution, il n'y aurait rien à médiatiser ?	1403	87.2 %

Question 5

Qui doit contrôler les policiers et ses directeurs ?



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Une inspection interne , comme l'IGPN, aux ordres du ministre de l'Intérieur, car le "linge sale" se lave en famille ?	19	1.19 %
Un organe externe , comme dans toutes les autres démocraties européennes, car la transparence évite la suspicion ?	1581	98.81 %